

M. Nystrom: Madame le Président, si vous le permettez, je vous demanderais de vous reporter à Beauschêne, notamment aux pages 11, 12, 13 et 14, où l'on trouve la définition du terme «Privilège». Je n'abuserai pas du temps de la Chambre en citant cette définition en détail, mais je tiens à vous dire qu'à mon avis, les membres de notre personnel jouent un rôle on ne peut plus essentiel en aidant les députés à assumer leurs tâches et à faire leur travail de circonscription.

Mme le Président: A l'ordre. Je sais gré au député de ne pas citer toute la définition d'une question de privilège. C'est bien à celle-ci que je pensais en disant au député qu'à mon avis, il n'y avait pas matière à soulever la question de privilège dans ses propos.

* * *

[Français]

LES FINANCES

DÉPÔT DE DOCUMENTS SUR LA RÉVISION ET LA CONSOLIDATION DE LA LOI SUR LES COMPAGNIES FIDUCIAIRES ET LA LOI SUR LES COMPAGNIES DE PRÊTS

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, je désire déposer à la Chambre un ensemble de documents sur la révision et la consolidation de la loi sur les compagnies fiduciaires et la loi sur les compagnies de prêts. Ces trois documents comprennent un projet de révision de la loi, un document de travail et un résumé des deux documents précédents.

Je suis convaincu, madame le Président, que ceci donnera une bonne occasion à tous les intéressés de faire connaître leur point de vue au gouvernement avant qu'une décision de la politique définitive n'ait été prise.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

M. SARGEANT—L'ESSAI DES MISSILES CRUISE SUR LE TERRITOIRE CANADIEN

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de déposer une pétition signée par un grand nombre de Canadiens qui s'opposent à la mise à l'essai des missiles Cruise américains sur le sol canadien. Ces citoyens invitent le gouvernement à renoncer à son projet de mise à l'essai des missiles, car en procédant aux essais, le gouvernement canadien démontrerait qu'il approuve cette course insensée aux armements que se livrent les superpuissances. Les signataires de la pétition demandent également que le Canada soit déclaré zone dénucléarisée.

Cette pétition, madame le Président, a également la sanction de 3500 Manitobains qui ont signé des cartes pour marquer leur opposition à la mise à l'essai des missiles Cruise et demander que le Canada soit déclaré zone dénucléarisée. Ces cartes sont livrées actuellement au premier ministre (M. Trudeau). Je souhaite, tout comme les signataires, qu'il entende leur appel.

Questions au Feuilleton

M. COOPER—LE RÉEXAMEN DU BILL C-53

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition au nom des citoyens de ma circonscription relativement au projet de loi C-53. La pétition demande humblement au Parlement de continuer à ne pas permettre aux conjoints de pouvoir s'accuser mutuellement d'agression sexuelle, de ne pas abaisser l'âge du consentement, de continuer à interdire les actes de grossière indécence et de maintenir le délit d'agression sexuelle ou de viol.

* * *

● (1210)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, nous comptons répondre aujourd'hui aux questions nos 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 3697, 4170, 4195, 4196, 4248, 4261, 4311 et 4390.

[Texte]

LE COMPTE DES PENSIONS DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 2379—**M. Knowles:**

1. Le 31 décembre 1972, le rapport sur le compte des pensions de retraite de la Fonction publique (CPRFP) précisait-il que le 31 décembre 1972, il y avait 256,958 cotisants au CPRFP et, le 31 décembre 1977, le rapport précisait-il qu'il y avait 246,059 cotisants le 1^{er} janvier 1973 et, le cas échéant, de quel montant le passif actuariel du CPRFP a-t-il diminué lorsque le nombre de cotisants a baissé de 10,899 le 1^{er} janvier 1973?

2. a) Quel taux annuel d'augmentations de traitement le rapport du 31 décembre 1972 supposait-il que les cotisants au CPRFP recevraient à la suite de promotions, b) quel a été le taux annuel des augmentations de traitement reçues par les cotisants au CPRFP entre le 1^{er} janvier 1973 et le 31 décembre 1977, c) quel taux annuel d'augmentations de traitement le rapport actuariel du 31 décembre 1977 supposait-il que les cotisants au CPRFP recevraient?

3. a) A quel âge, en moyenne, le rapport actuariel du 31 décembre 1972 supposait-il que les cotisants au CPRFP prendraient leur retraite à l'avenir, b) à quel âge, en moyenne, les cotisants au CPRFP ont-ils pris leur retraite, chaque année, entre le 1^{er} janvier 1973 et le 31 décembre 1977, c) le rapport actuariel du 31 décembre 1977 supposait-il que les cotisants au CPRFP prendraient leur retraite à l'avenir?

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): 1. Bien que le nombre de cotisants actifs déclarés au 1^{er} janvier 1973 semblait avoir diminué de 10,899, le nombre de pensionnés déclarés avait aussi augmenté de 668. Pour les besoins du rapport au 31 décembre 1977, on a estimé que, par suite du changement constaté quant au nombre de cotisants, le passif aurait pu être réduit d'environ \$176 millions. Toutefois, ce montant est très difficile à estimer et le montant réel aurait pu être beaucoup moins élevé. Le passif actuariel n'aurait presque pas varié en ce qui concerne les 668 cas dont la situation, comme on peut le présumer, a simplement changé au 1^{er} janvier 1973. Si, en outre, on avait pu présumer que les 10,231 autres cas sont des employés dont le service a pris fin avant le 1^{er} janvier 1973, mais qui ont été inclus dans l'évaluation de 1972, la réduction implicite du passif actuariel au 1^{er} janvier 1973 aurait pu être de l'ordre de 8 millions seulement, soit 0.16 p. 100 du passif total estimatif de 1972.